



PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

PREFECTURE

Foix, le

27 AOUT 2010

DIRECTION DE LA COORDINATION
INTERMINISTÉRIELLE ET DE L'APPUI
TERRITORIAL
Bureau de l'appui territorial
Cellule Environnement
Dossier suivi par : JOELLE BATTISTELLA
Tél: 05.61.02.10.63

Courriel : joelle.battistella@ariego.gouv.fr
pref-environnement-09@ariego.gouv.fr
\\pref09-
sfic2\USERS\IRDS\Data\IZQUIERDOED\Desktop\C
R_CSS_27_06_2018-1.odt

COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS)

**Centre de tri de déchets industriels banals et de transit de déchets industriels
spéciaux exploité à Laroque d'Olmes, zone industrielle du Moulin d'Enfour, par la société
ARIEGE-DECHETS**

**Compte-rendu de la réunion
du 27 juin 2018 à 10h. à la mairie de Laroque d'Olmes -**

Participaient à la réunion, présidée par Mme Edith IZQUIERDO-JAIME, secrétaire générale de la sous-préfecture de Pamiers.

M. Christopher Bertuletti, responsable site de la société ARIEGE-DECHETS,

M. Vincent Pascal, délégué qualité sécurité environnement de la société ARIEGE-DECHETS,

M. Frédéric Herbert, unité interdépartementale de la Haute-Garonne et de l'Ariège de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL),

Mme Hélène Gayout, unité interdépartementale de la Haute-Garonne et de l'Ariège de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL),

Mme Sandrine Léal, secrétaire, déléguée du personnel de la société ARIEGE-DECHETS,

M. Jean-Charles Sutra représentant le Comité Ecologique Ariégeois,

Mme Joëlle Battistella, cellule environnement de la préfecture.

Mme la secrétaire générale de la sous-préfecture de Pamiers ouvre la séance, remercie les participants et donne la parole à M. Bertuletti.

M. Bertuletti présente le bilan 2017 produit (un exemplaire a été joint à la convocation de chaque participant).

M. Pascal apporte des précisions relatives à l'inspection de la DREAL du 23 mars 2018 concernant :

– la mise en place d'une détection incendie : la modification de la couverture de la détection est en cours de validation auprès de la société Paprec, la validation devrait être actée début juillet ;

– la réalisation d'une clôture, à ce jour absente du site : un devis de 30 000 € a été validé et les travaux par tranches débiteront en septembre ;

– la plateforme de stockage de mâchefers d'incinération de déchets non dangereux : la société Paprec veut végétaliser en partie (30 %) cette plateforme conformément au cahier des charges, des devis sont en cours, travaux de 300 000 à 400 000 € environ,

– l'étude de danger : en cours de réalisation début juillet,

Mme Edith IZQUIERDO-JAIME note que ces observations sont positives.

M. Sutra précise l'importance de cette commission, qui permet d'avoir un regard sur les activités et d'alerter (dans le cas présent sur les mâchefers).

Il souhaite connaître le nombre de salariés dans l'entreprise : quinze salariés, identique à 2017.

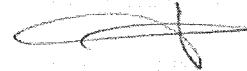
Il demande, concernant le point 4 du rapport, la surveillance des eaux de surface, pourquoi il n'y a pas de données en température et PH pour les analyses des 23 mars et 16 octobre 2017.

Une réponse doit être communiquée.

Il conteste l'analyse des résultats de la surveillance des eaux souterraines en raison de l'absence de données en octobre 2017.

Aucune autre question n'étant soulevée, Mme Edith IZQUIERDO-JAIME remercie les participants et lève la séance.

La présidente,



Edith IZQUIERDO-JAIME